



Rhône-Alpes

Dispositif d'accompagnement A21 Scolaires : Oui

Nom du dispositif : « Lycées Eco-responsables »

Date de lancement : 2006 (1^{ère} expérimentation sur 3 ans), généralisée en 2009

Format d'accompagnement : appel à projets doté d'un budget entre 7000 et 9000 euros par établissement en fonction du nombre d'élèves / accompagnement technique et financier

Nombre d'établissements concernés : 159 sur 558

Processus de reconnaissance : Charte des établissements éco-responsables

Naissance et fonctionnement général du dispositif

Lors de l'année scolaire 2006-2007, le Conseil régional, les académies de Lyon et de Grenoble, ainsi que la DRAAF Rhône-Alpes ont démarré l'expérimentation « lycées éco-responsables » (LER) avec 18 établissements. Ils ont été rejoints en 2007-2008 par 11 nouveaux établissements.

Les établissements concernés sont autant publics que privés, et comprennent les établissements de l'enseignement agricole, les établissements régionaux d'enseignement adapté et les maisons familiales rurales. La Région Rhône-Alpes a engagé la généralisation progressive de la démarche « lycée éco-responsable » pour la rentrée 2009-2010. En 2013, on compte 159 lycées engagés dans la démarche.

Modalités d'accompagnement

La Région Rhône-Alpes accompagne techniquement et financièrement les établissements engagés.

- Techniquement :

Afin d'aider les établissements à mettre en œuvre leurs actions et leur permettre d'échanger sur leurs pratiques, la Région organise des séminaires annuellement à l'Hôtel de Région et dans les établissements.

Elle a développé une identité visuelle propre aux lycées éco-responsables dans un souci de visibilité et mise en cohérence. Celle-ci est déclinée sur différents supports : plaquette de présentation, stickers et affiches écogestes, banderoles, modèles de papier à entête, affiches vierges, etc.

Les actions mises en œuvre sont appuyées par des associations et des acteurs du territoire.

- Financièrement :

L'aide de la Région se situe dans une fourchette entre 7 000 et 9000 € pour trois ans en fonction du nombre d'élèves dans l'établissement.

Le financement de la mise en œuvre des actions peut être complété par la réponse à l'appel à projet Eureka qui encourage « les actions éducatives inscrites dans les projets d'établissement, n'intervenant pas strictement dans le champ des programmes de formation mais complémentaires. »

Cet appel à projet regroupe depuis 2013 les anciens dispositifs : « Demain en main », « Apprenti Gagnant », « Soprano », « PEPS établissements », « Passeport solidaire », « Objectif Terre », « Prévention et Éducation à la santé, santé environnementale des jeunes en Rhône-Alpes ».

Budget annuel : 350 000 euros.

La Région envisage actuellement d'améliorer le soutien apporté aux lycées écoresponsables par la proximité et la régularité des échanges, et d'accentuer le système d'évaluation afin d'assurer le succès de la démarche dans la durée, puisque ce sont les propositions que les LER ont faites à l'issue de cette enquête.

Mise en réseau et communication

Deux séminaires par an regroupent les 120 établissements actuellement engagés afin qu'ils puissent échanger sur leurs expériences.

Un site internet collaboratif présente la démarche : <http://etablissement-ecoresponsable.rhonealpes.fr>.

Un nouveau site est actuellement en cours d'élaboration, guidé par la volonté de renforcer l'échange entre les lycées écoresponsables.

En 2011, la Région a distribué aux 700 lycées et CFA de la région le coffret [« Planète Lycée »](#), un kit de sensibilisation à l'éco-responsabilité et au développement durable composé d'un « serious game » et du film « A nous de jouer ». Il vise à faciliter le lancement de démarches d'établissement éco-responsable.

Adresse internet : www.planetelycee.rhonealpes.fr

Dispositif de reconnaissance

Chaque nouvel établissement retenu par l'appel à candidatures et signataire de la [« Charte des lycées éco-responsables »](#) pourrait, à terme, avoir droit à l'obtention d'un label.

Contact

Célène Maquart, chargée de mission lycées écoresponsables et vie des lycées à la Région Rhône Alpes

Courriel : cmaquart@rhonealpes.fr

Partenaires du dispositif

Rhône-Alpes Région



La Direction Régionale
de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
de Rhône-Alpes



MAJ : 2012-2013